

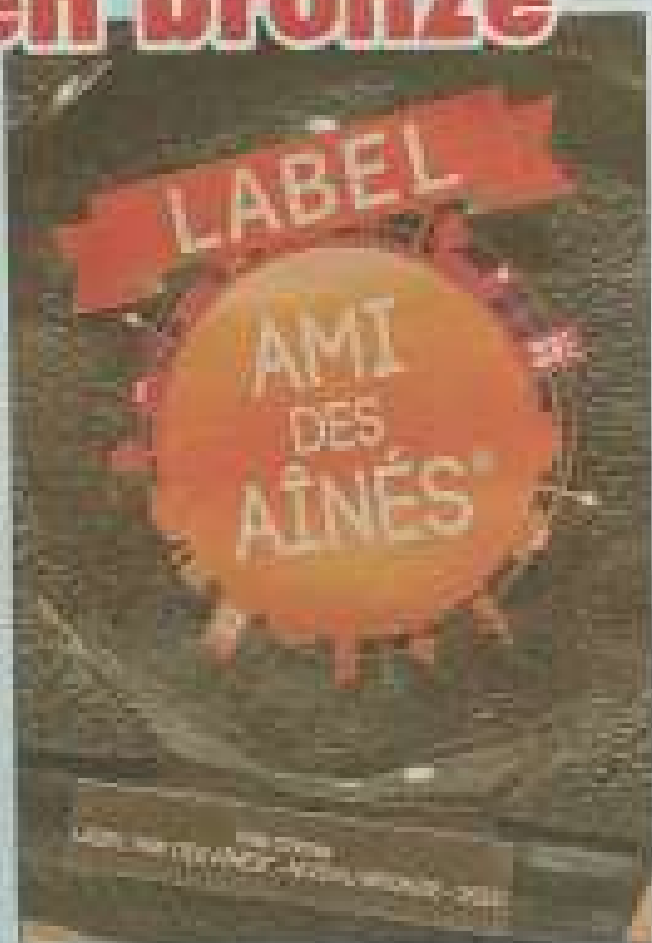
Un label en bronze

ARRAS

A l'occasion de la 10^e Rencontre du réseau francophone des villes Amies des aînés au ministère des Solidarités et de la Santé, fin novembre, la Ville d'Arras a obtenu le niveau bronze du label "Ami des aînés" (pour une durée de 6 ans).

L'obtention de ce label concrétise les actions et les investissements entrepris par la ville dans le cadre d'une politique globale pour une meilleure prise en compte du vieillissement au sein du territoire. Le label "Ami des aînés" permet de donner une meilleure visibilité à l'engagement des villes Amies des aînés et de les accompagner dans une démarche d'amélioration continue.

Pour l'obtenir, la Ville d'Arras a répondu à un cahier des charges comprenant près de 110 critères regroupés en 5 engagements : le défi démographique du XXI^e siècle, la consultation des habitants dans la construction



d'une politique de l'âge, une gouvernance multi partenariale, l'élaboration d'un état des lieux transversal sur l'usage du territoire par les aînés et à la réalisation d'un plan d'action pour soutenir le vieillissement actif et en bonne santé. ■

